

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ-PARIS-PANTHÉON-ASSAS

**MASTER**

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-1 ;

Vu l'arrêté du 03 mai 2019 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ-PARIS-PANTHÉON-ASSAS l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme AUDREY JOUBERT, née le 11 mai 1987 à CLERMONT-FERRAND (063) en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

**VU LE PARCOURS TYPE** Coaching – développement personnel en entreprise,

Le diplôme de **MASTER** en droit, économie, gestion, Mention gestion des ressources humaines  
*mention assez bien*

est délivré à Mme **AUDREY JOUBERT**

au titre de l'année universitaire 2022-2023

et confère le **grade de master**,

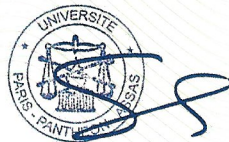
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 2 octobre 2023

*Le titulaire*

*Le Président*

*Le recteur de la région académique,  
Chancelier des universités*



N° **PARII 16278102**

Stéphane BRACONNIER

Christophe KERRERO

/2023202203173